



Jouer collectif, c'est jouer gagnant !

Marcel Caballero
Vice-président du CIRIEC-France

De toutes parts, on nous invite à retisser du lien social. Qui ne répondrait pas à cet appel salutaire et urgent ? Il y va de la survie d'une société fragmentée, où l'égoïsme est érigé en vertu, et où la méfiance envers autrui est exacerbée par des irresponsables qui incitent les uns à se méfier des autres, à dénoncer les comportements jugés suspects, et les y aident par toutes sortes de moyens de surveillance et de délation.

Mais il est pour le moins paradoxal que ces pères-la-vertu soient ceux-là mêmes qui n'encouragent que la performance individuelle, qui préfèrent le particulier au général, qui, de l'école à l'entreprise, organisent la compétition au détriment de la coopération, qui applaudissent à l'exploit solitaire ou clanique, qui subordonnent la classe au groupe, le groupe à l'individu, en un mot qui s'efforcent de placer chacun devant sa mangeoire individuelle.

L'actualité nous fournit de nombreux exemples de replis sur soi, de comportements identitaires, d'abandon des normes construites au fil du temps, et souvent de haute lutte, pour précisément tisser ce lien social garant de la capacité de vivre ensemble dans le respect des différences, mais également dans l'affirmation de l'universalité de valeurs et de règles communes, d'autant mieux acceptées qu'elles s'appliquent à tous.

Heureusement, l'actualité est aussi marquée par un foisonnement d'initiatives à contrecourant du modèle mortifère. Ainsi, au plan économique, l'essor des coopératives et d'autres formes d'entreprendre collectivement et de gérer démocratiquement, ou encore le retour de l'entreprise publique, témoignent de la demande d'une économie au service du plus grand nombre et protégée de l'accaparement individuel des richesses.

Dans son domaine de compétences, le CIRIEC contribue à ce regain du collectif. Son prochain congrès international qui se tiendra à Reims, les 22 et 23 septembre prochain, sera placé sous le signe des politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation (Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative?). Il sera précédé d'un dîner-débat, le 30 juin à Paris, dont le sujet sera la transversalité entre l'économie publique et l'économie sociale et solidaire, au service de l'intérêt général.

Nous nous efforçons ainsi de démontrer, preuves à l'appui, que jouer collectif c'est jouer gagnant •

Dîners-débats

Santé financière des collectivités locales

Intervenants

Jean-Michel ROYO, membre du directoire *Institutionnels & Immobilier* ARKEA Banque
Nicolas LAROCHE, délégué général de l'association *Forum pour la Gestion des Villes*
Denis HAMEAU, vice-président du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté,
chargé de l'économie sociale et solidaire,
président de la commission déléguée Economie sociale et solidaire de l'ARF

Organisé par le CIRIEC-France

(Paris, 25 mai 2016)

La transversalité entre l'économie publique et l'économie sociale et solidaire au service de l'intérêt général

**Les entreprises de l'économie sociale et solidaire et les entreprises publiques,
vecteurs de la transformation de l'Etat stratège pour un changement de modèle
de développement ?**

avec des représentants d'entreprises publiques et de l'ESS,
des responsables des politiques publiques
et des chercheurs

**Organisé par le CIRIEC-France
en partenariat avec le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale**

(Paris, 30 juin 2016)

>>> info@ciriec-france.org

Congrès international



La 31^{ème} édition du congrès international du CIRIEC se tiendra à Reims les 22 et 23 septembre 2016 à l'invitation du CIRIEC-France, sur le thème **«Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation. Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative?»**

Les congrès du CIRIEC sont, tous les deux ans, des moments attendus de débats et de propositions. Ils sont ouverts aux praticiens et chercheurs du monde entier, aux responsables politiques, syndicalistes, fonctionnaires... membres ou non du CIRIEC.

Quelque 500 praticiens et chercheurs du monde entier participeront à cet important évènement qui prendra place dans un contexte de mutation profonde de la société liée à la mondialisation économique et aux transitions de divers ordres (sociétale, environnementale, numérique...)

>>> info@ciriec-france.org



Pour commémorer son fondateur, le CIRIEC a créé le "**Prix international Edgard Milhaud**". Ce Prix, remis à l'occasion des congrès internationaux, vise à encourager et récompenser le travail d'un/e jeune chercheur/se ou expert/e sur une question d'intérêt pour le CIRIEC. La finalité du Prix est également de les inciter à s'impliquer activement dans le CIRIEC et/ou à s'intéresser aux secteurs et activités qui sont l'objet de ses travaux de recherche et de publication :

- l'action de l'Etat et des collectivités territoriales dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ;
- les services publics, les services d'intérêt général ainsi que les entreprises publiques et mixtes, aux niveaux national, régional et local ;
- l'économie sociale et solidaire : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif.

Pour l'édition 2016, le thème du Prix est celui du Congrès international : « **Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation. Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative ?** »

- Le Prix s'adresse à de jeunes chercheurs ayant réalisé récemment une thèse ou un travail de troisième cycle en liaison avec le thème proposé. De plus, les candidats doivent marquer leur intérêt aux activités du CIRIEC en exposant quelle contribution ils pourraient apporter en vue d'enrichir ses travaux.
- Les critères de sélection sont la qualité scientifique et la pertinence et retombées sociétales.
- Les candidats seront proposés par les sections nationales et/ou des membres du CIRIEC.
- Le(a) lauréat(e) recevra un Prix de 5000 €.

Le Prix sera remis lors de la séance de clôture du Congrès international, le 23 septembre 2016 à Reims.

>>> info@ciriec-france.org

Publications



Les travaux des commissions scientifiques du CIRIEC-France font l'objet de publications. Outre le compte-rendu qui en est fait dans le mensuel électronique [Les Brèves du CIRIEC-France](#), ils sont publiés dans la collection « Economie publique et économie sociale » des Presses Universitaires de Rouen et du Havre.

Signalons en particulier l'ouvrage **L'internalisation des missions d'intérêt général par les organisations publiques** publié en 2015.

Résumé :

Les organisations publiques ont des statuts divers : entreprises publiques, régies, établissements publics, administrations. Mais, partout dans le monde, quel que soit ce statut, elles sont chargées de remplir des missions d'intérêt général définies par leurs autorités publiques de tutelle, qui peuvent être locales, nationales, voire supranationales. Du bon accomplissement de ces missions dépend la légitimité de ces organisations.

L'objet de l'ouvrage est d'analyser comment les organisations publiques assument ou seraient en mesure d'assumer à l'avenir ces missions, en d'autres termes comment elles peuvent les internaliser. Cette analyse est d'autant plus nécessaire qu'après des décennies de contestations et de réformes de l'intervention publique (privatisations et déploiement de la nouvelle gestion publique), la question de l'efficacité des organisations publiques est d'une grande actualité et conditionne leur avenir.

L'ouvrage montre la nécessité de fonder cette internalisation autour de principes communs et d'une vision partagée de l'intérêt général tout en la déclinant diversement selon les caractéristiques des organisations et de leurs missions, en faisant preuve de souplesse et de pragmatisme.

Cet ouvrage est, après **L'action publique dans la crise**, le second de la collection « Economie publique et économie sociale », à être réalisé sous la direction du professeur Philippe Bance par des experts de la Commission scientifique « Economie publique » du CIRIEC-France. Ont contribué à son élaboration : Philippe Bance, Pierre Bauby, Luc Bernier, Jean-Claude Boual, Etienne Charbonneau, Jonas Didisse, Jacques Fournier, Thierry Mignauw, Nathalie Rey, Mihaela Similie et Cathy Zadra-Veil. Il sera suivi d'un autre ouvrage sur **L'Etat stratégique**.

Colloque ibérique du coopérativisme et de l'économie sociale



Le président du **CIRIEC-Portugal**, Jorge de Sà, invite au VIII^e Colloque ibérique du coopérativisme et de l'économie sociale, organisé en collaboration avec le **CIRIEC-Espagne** dont le président, José Maria Pérez de Uralde, prononcera la conférence inaugurale (Coimbra, Portugal, 27 mai 2016).

Les colloques ibériques du coopérativisme et de l'économie sociale sont organisés depuis 15 ans sous forme de forum d'échange d'expériences sur les initiatives d'économie sociale en Espagne et au Portugal.

Colloque du CIRIEC-Canada et du CRISES



« La reconnaissance du savoir en innovation sociale : vers une transformation sociale axée sur l'intérêt général »

Colloque organisé par le Centre de recherche sur les innovations sociales (**CRISES**) et le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (**CIRIEC-Canada**), les 9 et 10 mai 2016 à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ce colloque est organisé dans le cadre du Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS).

Les communications porteront sur les approches épistémologiques favorisant la reconnaissance de l'innovation sociale, sur des nouvelles pratiques de collaboration entre chercheurs et acteurs, ainsi que sur les effets des expériences de co-construction de la connaissance pour l'ouverture de nouvelles voies de développement.

- *Quels sont les enjeux et les défis qui lui sont propres pour favoriser des transformations sociales positives et durables ?*
- *Que nous apprend la recherche sur les innovations sociales relativement aux approches méthodologiques susceptibles de générer des résultats en phase avec l'intérêt général ?*
- *Quelles sont les caractéristiques des approches méthodologiques développées à cet égard ?*
- *Existe-t-il des enjeux et des défis spécifiques lorsqu'il s'agit pour la recherche de concilier intérêt particulier, intérêt collectif et intérêt général ?*
- *Comment ces approches peuvent-elles être prolongées pour contribuer à la construction de nouveaux écosystèmes innovateurs ?*

Le CIRIEC-France soutient le "Manifeste des SCIC"



Le 18 novembre 2015, plus de cent dirigeants de Sociétés coopératives d'intérêt collectifs, porteurs de projet, responsables associatifs... ont assuré le succès de la première journée professionnelle de **"l'Agora des Scic"**. A l'occasion d'une seconde journée, le 4 février 2016, a été lancé un **"Manifeste des Scic"** qui ambitionne de « *redéfinir une économie à sa juste place, au service du mieux vivre ensemble, du progrès social, d'une démocratie économique plus que jamais bafouée.* »

>>> [Télécharger le Manifeste des Scic](#)

Nouveau site internet du CIRIEC-International



Le **CIRIEC-International** dispose d'un nouveau site internet. Outre les données institutionnelles et le calendrier des réunions, on y trouve des informations sur les recherches en cours, les dernières publications, les prochains événements. On peut accéder à l'AGORA, répertoire détaillé des membres, base de données documentaire et espace destiné à la diffusion d'information.

Le site informe également sur les activités des sections nationales.

>>> <http://www.ciriec.ulg.ac.be/>

Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Principale publication du CIRIEC, **Les Annales** est une revue scientifique internationale, fondée en 1908 par le professeur Edgard Milhaud.

Sa vocation est la publication d'articles scientifiques originaux sur des thèmes dans le champ du CIRIEC : l'économie d'intérêt collectif.

La revue est publiée trimestriellement par Wiley-Blackwell (Royaume-Uni)

>>> s'abonner : <http://www.blackwellpublishing.com/subs.asp?ref=1370-4788&site=1>

LA PAGE DU CNCRES

Cette page mensuelle prend place dans le cadre du partenariat entre le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et le CIRIEC-France

On ne peut pas vendre comme ESS ce qui ne l'est pas

Jean-Louis Cabrespines

Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental

Jean-Pierre COFFE est mort ! Plus de lunettes rondes ni de truculente dénonciation sur la malbouffe.

Mais me direz-vous, quel rapport avec ce que nous abordons habituellement dans les « *Brèves du CIRIEC* » ? Quel lien avec l'économie sociale et solidaire ? D'autant que ce critique culinaire se fit le défenseur d'une enseigne de hard discount, mais en expliquant que même les pauvres pouvaient avoir accès à de bons produits.

Eh bien, simplement cette défense forcenée pour la qualité des produits et la conviction profonde que l'on ne doit pas et que l'on ne peut pas tromper les gens sur ce qu'ils consomment.

Et sans que nous tombions dans une comparaison capillotractée, il en est de même dans l'économie sociale et solidaire : on ne peut pas vendre comme ESS ce qui ne l'est pas, on ne peut pas faire croire qu'il existerait une économie sociale et solidaire qui n'aurait pas de racines dans ce qui fait le fondement de notre conception de l'économie : une conception *a capitaliste* de l'économie, au sens où elle ne vise pas les profits pour eux-mêmes mais pour le développement des activités de l'entreprise et pour le bien être de ses membres.

Nous avons abordé, en d'autres temps, toutes les interrogations que nous inspiraient les nouveaux chantres de l'économie collaborative. Nous n'en parlerons donc pas, même si nous pourrions faire part de notre indignation de voir des affiches prônant les "UBERge de jeunesse". Marc SANGNIER comme Marcel AUVERT¹ doivent se retourner dans leurs tombes. Mais



d'aucuns diront qu'il faut avoir de l'humour. Nous pourrions leur répondre qu'on ne rigole pas avec n'importe qui et sur n'importe quel sujet.

Notre propos s'inscrit plutôt dans l'évolution en cours de l'ESS, évolution nécessaire pour que les entreprises puissent s'adapter aux changements en cours, mais pas à n'importe quel

prix.

Ainsi, si nous avons participé à l'intégration des entreprises sociales au sein de l'ESS, en particulier lors de la rédaction de la loi relative à l'ESS, nous avons souligné l'importance que cette intégration se fasse dans le respect des principes fondamentaux de l'ESS. Aujourd'hui, nous voyons lentement évoluer ce mode d'entreprendre, avec une proximité de plus en plus grande avec l'économie traditionnelle, souvent en maintenant les distances qui doivent exister (comme c'est le cas dans les Pôles Territoriaux de Coopération Economique), quelquefois en rendant les frontières plus floues.

L'ESS, comme toute l'économie, est, sans aucun doute, en phase de changement. Ce qui est symptomatique est ce climat dans lequel chacun se trouve confronté à la réalité des entreprises. Nous ne parlons pas là des grands groupes qui deviennent, quelque soit la forme économique, de plus en plus gros et probablement de plus en plus puissants. Nous parlons de ces 80 % de petites entreprises qui constituent le maillage entrepreneurial de nos territoires. Face à ces (encore) nombreuses entreprises constituées sous forme tradi-

La réunion des deux courants donnera naissance, en 1956, de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAAJ). On peut constater, depuis quelques années, que dans de nombreux pays, les auberges de jeunesse n'appartiennent plus à une fédération. Un phénomène qui ne peut que nous préoccuper car inscrivant ces structures dans une vision plus proche de l'entrepreneuriat individuel traditionnel que dans celle d'un mouvement collectif ouvert !

¹ Marc SANGNIER fut le cofondateur de la Fédération internationale des auberges de jeunesse et de la Ligue Française pour les auberges de jeunesse (LFAJ), association catholique – Marcel AUVERT impulse la création du Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ), association laïque.

tionnelle, émergent de nouvelles formes, nées de l'économie numérique (les start-ups) ou des opportunités offertes par une législation qui ne sait plus comment procéder pour lutter contre le chômage et qui ne trouve d'autre échappatoire que de conduire quantité de personnes individuelles à survivre dans des activités qui ne présentent de garanties pour personne, pas plus les clients que pour eux-mêmes (les auto entrepreneurs).

Anne Pfersdorff, présidente du Centre des Jeunes Dirigeants de l'Économie Sociale, suite à une intervention avec la mission locale de Paris, souligne d'ailleurs, sur Twitter, cette tendance qui nous interroge : « *Débats animés avec la mission locale de Paris qui a*

tendance à régler le pb du chômage ds jeunes en en faisant des auto entrepreneurs #ESS »¹.

Mais il n'en demeure pas moins important que l'ESS continue son chemin et fasse le nécessaire pour que le mode d'entreprendre qu'elle défend et les actions qu'elle engage se poursuivent.

Le Rapport Blein-Fasquelle² montre bien les avancées qu'a permis la loi relative à l'ESS dans de nombreux domaines, mais souligne aussi la nécessité dans laquelle nous sommes de montrer et démontrer la démarche générale engagée et le poids que représentent les entreprises de l'ESS dans la marche de l'économie en général •

¹ Il n'y a pas de fautes dans ce tweet, c'est l'écriture de ce type de message !

² Rapport d'information déposé en application de l'article 145-7 du règlement par la Commission des affaires économiques sur la mise en application de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire par MM. Yves Blein et Daniel Fasquelle, députés. Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 9 mars 2016.

CONTRIBUTIONS

Ces contributions sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs
Le CIRIEC souhaite ainsi faire circuler la parole

L'économie sociale et l'innovation sociale dans une perspective européenne

Alain Coheur

Membre du Comité Economique et Social Européen
Directeur des affaires européennes à la mutualité Solidaris – Belgique
Vice-Président de Social Economy Europe

A la demande de la présidence hollandaise, la section marché intérieur du Comité Economique et Social Européen se penche actuellement sur un avis exploratoire sur le thème de « **L'innovation comme moteur de nouveaux modèles économiques** ». Les réflexions intéressantes et pertinentes ont fait l'objet d'échanges dynamiques. Après deux réunions le pré-rapport va être transmis pour avis à la section et par la suite à la plénière. Un avis attendu pour tous ceux qui souhaitent un changement dans l'approche du modèle économique dominant.

L'Europe est confrontée à des défis sociétaux complexes auxquels les systèmes existants ne parvien-



nent pas à répondre. Cette situation témoigne d'un changement de modèle qui exige une évolution des attitudes et des solutions novatrices. De telles innovations sont souvent qualifiées de sociales ou sociétales. « Une innovation est dite sociale quand elle l'est tant dans ses objectifs que dans ses moyens. À cela on peut ajouter que les innovations sociales se définissent plus spécifiquement comme des idées nouvelles (produits, services et modèles) qui répondent aux besoins sociaux (de

manière plus efficace que les autres approches) tout en créant de nouveaux liens sociaux ou collaborations. En d'autres termes, les innovations sont non seulement utiles, mais elles renforcent également ses capacités

d'action 1.» Des innovations sociales apparaissent dans tous les secteurs, leur caractéristique commune étant qu'elles aboutissent, en définitive, à un changement systémique.

L'innovation sociale ne prend pas la même forme que l'innovation technique. Elle est motivée par les besoins et tend souvent à répondre à un problème dans la société ou à mettre l'accent sur un groupe spécifique d'utilisateurs, tout en tenant compte des dimensions sociales, environnementales et économiques. Les innovations sociales les plus fructueuses vont de pair avec une réflexion globale qui, plutôt que de traiter isolément un problème ou un sujet, aboutit, en dernier ressort, à un changement systémique.

L'innovation sociale a pour fondement un point de vue éthique, idéologique ou axé sur l'intérêt général. En témoignent le rôle joué par la société civile aujourd'hui et celui qu'elle a assumé, historiquement, dans la formation des systèmes de protection sociale. Si elle est nouvelle en tant que concept, l'innovation sociale existe en fait depuis très longtemps.

L'innovation sociale repose sur une communication ouverte et sur une approche collaborative de la résolution des problèmes, mobilisant des pratiques et des parties prenantes d'horizons divers pour faire émerger des solutions nouvelles. Elle décloisonne les secteurs et les marchés, en remplaçant la logique de concurrence par des formules de partenariat collaboratives qui s'inscrivent dans un temps long. Elle a pour finalité le partage, est liée au mouvement en faveur du libre accès aux sources (*open source*) et applique des approches non concurrentielles.

L'innovation sociale dessine un nouvel horizon essentiel pour l'Europe et encouragera la véritable «économie sociale de marché» visée à l'article 2 du traité de Lisbonne. Il est en effet crucial que les États membres et les institutions européennes encouragent et reconnaissent pleinement les modèles économiques «plus équitables», dont l'axe central consiste à mettre l'innovation au service d'un progrès social. Cela concerne l'économie circulaire, l'économie du partage, et l'économie de fonctionnalité et l'économie sociale dans toutes ses composantes.

Prendre l'exemple des entreprises de l'économie sociale pour démontrer l'existence d'un «nouveau» modèle économique, illustrant les concepts examinés ci-dessus, devrait contribuer à mettre en lumière les conditions qui sont nécessaires afin de soutenir pleinement les modèles économiques nouveaux et hybrides qui apparaissent en Europe.

Historiquement, les initiatives de la société civile ont entraîné plusieurs mutations systémiques de grande ampleur, touchant des secteurs tels que la garde des enfants, l'hôpital, la promotion de l'autonomie person-

nelle et l'indépendance au quotidien des plus âgés et des personnes handicapées, l'équilibre entre vie professionnelle et privée, l'insertion professionnelle et le logement, dont le logement social, mais aussi de nombreuses inventions et découvertes scientifiques. Souvent, ces évolutions se manifestent dans les entreprises de l'économie sociale, qui jouent un rôle catalyseur pour l'innovation sociale et dont l'objectif consiste généralement à produire un impact social.

Les entreprises de l'économie sociale ont apporté la preuve de leur capacité de rebond face aux crises. Elles possèdent un ancrage local, sont flexibles et s'avèrent souvent très novatrices. Répondant spécifiquement à un besoin réel au sein de la société ou destinées à combler une de ses failles, elles se livrent à des expériences et trouvent des solutions novatrices pour répondre à des défis sociétaux, tout en menant une activité économique. Elles ont pour trait distinctif que les gains qu'elles réalisent grâce à leurs activités sont pour elles un moyen de procurer des avantages supplémentaires à la société ou à leurs membres et ne constituent pas en soi leur objet principal. Les entreprises de l'économie sociale sont particulièrement intéressantes en ce qu'elles se caractérisent par une double création de valeur: sociale, grâce à leurs activités (insertion ou cohésion sociale), et économique (au travers d'échanges, de la création d'activités et de l'offre d'emplois).

La stimulation de l'innovation et de la créativité dépend de chaque acteur concerné, ainsi que des comportements et attitudes adoptés. C'est pourquoi il est essentiel non seulement de renforcer le secteur des entreprises de l'économie sociale, mais aussi de veiller à ce que prévale un esprit d'ouverture. Il convient d'entretenir une culture de la coopération et du bénéfice réciproque, principe qui s'est toujours trouvé au cœur de l'économie sociale. Attendu que les entreprises de l'économie sociale ouvrent de nouveaux marchés potentiels grâce à l'innovation, il y a lieu d'accorder une attention toute particulière à la protection de ces entités, afin qu'elles continuent de se développer.

S'agissant des entreprises de l'économie sociale, le Comité Economique et Social Européen plaide activement en faveur d'un écosystème complet qui soit spécifiquement adapté aux caractéristiques uniques de ce modèle économique particulier 2. L'écosystème idéal pour ces entreprises, comme pour bon nombre de ces nouveaux schémas, intègre des éléments tels qu'un environnement financier personnalisé qui offre des solutions faisant appel à des capitaux hybrides, une transposition de la directive relative aux marchés publics qui intègre les entreprises sociales dans les procédures de passation de marchés, une aide au développement des entreprises sur mesure, ainsi qu'une mise en œuvre de la mesure de l'impact social, qui se place du point de vue de la mission sociétale remplie par les entreprises de l'économie sociale •

1 http://ec.europa.eu/archives/bepa/pdf/publications_pdf/social_innovation.pdf.

2 <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.social-entrepreneurship-make-it-happen>

Une régression de la place de l'ESS dans les nouveaux exécutifs régionaux

Michel Abhervé

Professeur associé à l'Université de Paris Est Marne

Depuis 2004 l'ESS a pris place dans les politiques conduites par les Conseils Régionaux sous la responsabilité des majorités de gauche, avec une impulsion fortement portée, mais sans exclusive, par les élus écologistes.

En comparant la situation avant et après le renouvellement la situation montre une nette régression, un peu complexe à quantifier en raison de la fusion de certaines régions.

Dans le tableau ci-dessous, nous n'avons pas mentionné l'outre-mer, faute d'informations faibles sur la répartition des délégations trois mois après l'élection des vice-présidents, ni la Corse où l'ESS est de la compétence de l'ADEC, Agence de développement Économique de la Corse. Notons toutefois un intérêt



affiché pour l'ESS par le nouveau président de celle-ci, l'autonomiste Jean-Christophe Angelini, rejoignant celui de son prédécesseur le radical Jean Zucarrelli. Il faudra voir si les réalisations sont au niveau des intentions, même si le mandat est réduit à deux ans, en raison de la mise en place du nouveau conseil territorial, issu de la fusion de l'actuelle collectivité et des deux départements décidé pour début 2018.

Il se fonde sur la mention explicite de l'ESS dans les délégations des vice-présidents, ou dans celui des délégations consenties à certains conseillers régionaux, l'absence de mention ne signifiant pas forcément la volonté de ne pas conduire de politiques en la matière, même s'il est probable que les appellations ne sont pas totalement neutres.

Région	Responsabilité ESS 2010/2015	Responsabilité ESS après 2015
Alsace	Catherine Zuber, présidente de la commission jeunesse et ESS UDI	Catherine Zuber CD à l'ESS et à la vie associative UDI
Champagne Ardenne	Patricia Landriot, VP, écologiste	
Lorraine	Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine, PS, CD à l'ESS	
Aquitaine	Bérénice Delpeyrat-Vincent, écologiste, VP en charge de l'Économie solidaire et de l'innovation sociale	Nathalie Delcouderc, PS, VP en charge de l'Économie territoriale et de l'ESS
Limousin	Ghislaine Jeannot-Pagès, écologiste, VP en charge de l'Économie résidentielle, numérique, sociale et solidaire, des politiques territoriales de proximité, du commerce et de l'artisanat, de l'innovation sociale et économique	
Poitou Charentes	Alain Bucherie, écologiste, VP de la commission Croissance verte et Mutation Écologique, Sociale et Solidaire de l'Économie, en charge de l'ESS	
Auvergne	Pascale Semet, communiste, VP en charge de la politique de la ville, du logement et de l'ESS	Personne
Rhône Alpes	Cyril Kretschmar, écologiste, Conseiller délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'ESS	
Basse Normandie	Sylvie Errard, écologiste, CD à l'ESS	Lynda Lahalle, UDI, CD à l'ESS
Haute Normandie	Claude Taieb, écologiste, VP délégué à l'ESS, à l'agriculture, à la pêche, à la forêt, au tourisme et aux coopérations décentralisées Nord-Sud	
Bourgogne	Philippe Hervieu, écologiste, VP en charge de l'ESS et de la transformation écologique de l'économie	Denis Hameau, PS, VP en charge de l'ESS
Franche Comté	Denis Sommer, PS, VP en charge du Développement économique, de l'Emploi et de la sécurisation professionnelle et de l'ESS et Pierre Grosset, divers gauche, CD à l'ESS	
Bretagne	Laure Fortin CD à l'ESS et à la vie associative, PS	Personne
Centre Val de Loire	Marie-Madeleine Mialot-Muller VP charge de l'économie et de l'emploi, de l'agriculture, de l'artisanat, de l'économie solidaire, de l'innovation par les entreprises et des pôles de compétitivité. PS	Harold Huwart VP Radical VP délégué au développement économique, à l'économie sociale et solidaire et à l'agriculture
Ile de France	Jean-Paul Planchou VP à l'économie et à l'ESS PS	Personne
Languedoc Roussillon	Marie Meunier Polge, écologiste, CD à l'ESS, Vice-Présidente de la Commission Développement des Entreprises	Personne
Midi Pyrénées	Françoise Dedieu-Casties, écologiste, VP en charge du développement durable, de l'environnement, de l'ESS et de la transition énergétique et Marie-Christine Pons, écologiste, Présidente de la Commission ESS et insertion par l'activité économique	
Nord Pas de Calais	Patrick Tillie, écologiste, CD à l'ESS	Personne
Picardie	Marie-Christine Guillemain, écologiste, VP en charge de l'ESS, du Commerce équitable et des circuits courts	
Pays de la Loire	Fabienne Renaud, CD à l'Économie sociale et solidaire et à la création des petites entreprises, PS	Personne
Provence Alpes CA	Philippe Chesneau, écologiste, CD à l'économie responsable, et Michèle Trégan, PS, déléguée Emploi et ESS	Personne

VP Vice Président, CD conseiller délégué

Ce tableau met en évidence une régression significative qui s'explique partiellement par le changement de majorité politique. En effet Laurent Wauquiez, Bruno Retailleau, élus dans une configuration classique, tout comme Xavier Bertrand et Christian Estrosi qui ont bénéficié du retrait de la gauche, n'ont pas intégré l'ESS dans les délégations qu'ils ont attribuées, alors que celles-ci ont pris dans un cas un tour cocasse avec en Auvergne Rhône Alpes une délégation à la sécurité, à la chasse et à la pêche.

De ce bord, les seules exceptions concernent le Grand Est où Catherine Zuber, UDI, retrouve dans la région élargie la délégation à l'ESS qui lui avait été confiée par Philippe Richert en Alsace, et la Normandie, seule région à présidence UDI, où une délégation à l'ESS a été attribuée à Lynda Lahalle, conseillère régionale UDI. Il semble bien que l'UDI soit plus sensible au

sujet que LR qui l'ignore assez généralement.

A gauche, nous trouvons des vice-présidents en charge de l'ESS en Aquitaine Limousin Poitou Charentes, la socialiste Nathalie Delcouderc, en Bourgogne Franche Comté, le socialiste Denis Hameau et dans le Centre Val de Loire, le radical Harold Huwart. Par contre il n'y a plus de délégation en Bretagne, ni en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, dont la présidente fut pourtant quelques mois secrétaire d'Etat à l'ESS, alors que l'ESS figure pourtant explicitement dans l'accord de gouvernance passé avec les écologistes conduits par Gérard Onesta.

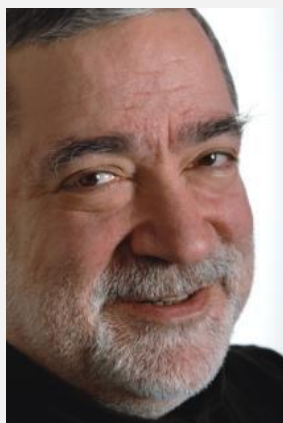
Ce recul, à droite et à gauche, montre que le soutien à l'ESS ne s'est pas imposé comme une priorité des politiques publiques. Préfigure-t-il une disparation de l'ESS dans une prochaine configuration ministérielle ? C'est à craindre •



Moderne ? Réforme ?

Jean-Philippe Milésy

Rencontres Sociales



« *Mal nommer des choses, c'est ajouter au malheur de l'humanité* ». Il m'arrive rarement de citer Albert Camus, mais dans la confusion dans laquelle nous vivons, cet aphorisme est riche de sens.

Dans un entretien croisé avec Thomas Piketty dans Médiapart, David Graebber, économiste américain et auteur d'une somme sur « La Dette », insistait sur le fait que si les libéraux n'avaient pas su régler les grands équilibres économiques,

du moins avaient-ils vaincu dans le champ idéologique. Comment lui donner tort face aux mésusages qui sont fait actuellement des mots « moderne » et « réforme » et de leurs dérivés ?

La bataille autour du Code du Travail en est une illustration que l'on pourrait considérer exemplaire. Dans l'avalanche des discours libéraux, on en arrive à faire que les femmes et les hommes de ce pays, et d'autres, ne regardent pas le fond des choses, l'état des droits qu'ils ont conquis, mais se laissent pour une large part entraîner dans des choix « ringards vs moderne », « conservatismes vs réforme ». Ceux qui travaillent sur le fond des choses seraient des passéistes, ceux qui accepteraient de céder aux vieilles lunes libérales seraient les « réformistes ».

Car il s'agit bien de vieilles lunes que cette dérégulation du temps de travail (justifiant jusqu'aux semaines de 48 heures), que les jobs à l'anglaise (rétablissant le travail journalier) que cette libre

négociation entre le patron et son « salarié », que cette délégitimation des syndicats et corps intermédiaires qui nous font lentement mais sûrement revenir à l'esprit de la Loi Le Chapelier de 1792.

Rien de « moderne », rien de « réformiste » dans tout cela.

Et notre ESS n'est pas préservée de cette tendance qui dissout la société moderne, jusqu'à toute idée de société.

Evoquons seulement, car nous l'avons déjà abordée, la fascination que semble exercer, malgré les mises en garde d'Hugues Sibille ou de Marcel Caballero, l'économie dite « collaborative » ou les confusions qui demeurent avec un « entrepreneuriat social » toujours aussi mal défini, mais vendu comme « moderne » alors qu'il ne s'agit que de revenir aux schémas anciens d'une « lucrativité » ripolinée.

Entendons-nous bien, il ne s'agit en aucun cas de « technonophobie ». Si nous nous défions de la « modernité », nous sommes résolument progressistes. Et nous nous félicitons des nombreuses évolutions scientifiques et techniques. Des SCOP travaillent sur ce champ, et l'esprit coopératif sous-tend bien des démarches de jeunes entrepreneurs.

Les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) sont une réponse aux aspirations à l'autonomie de certaines créatrices, de certains créateurs. Mais ceux-ci le font sans renoncer aux valeurs de collectif, de démocratie, de solidarité qui fondent l'ESS, et prennent leur part dans le « faire société » auquel nous sommes tant attachés •

L'économie sociale attire les étudiants



Selon un récent sondage Ipsos, un étudiant sur deux aimerait travailler dans une entreprise de l'économie sociale et solidaire, avec quelques hésitations toutefois.

Le niveau de salaire n'est, après le manque de connaissance du milieu et un moindre intérêt pour ce qu'elle représente, que le 3ème frein identifié pour s'engager dans l'économie sociale et solidaire (15% des étudiants, contre 23% pour le manque de connaissance du milieu et 16% pour l'intérêt moindre pour ces sujets). En effet, 26% des sondés accepteraient de gagner jusqu'à 10% de moins pour travailler dans le secteur.

>>> Accéder au sondage : <http://www.ipsos.fr/decrypter-societe/2016-01-25-qu-est-ce-que-jeunes-grandes-ecoles-attendent-leur-emploi>

Chassé-croisé du groupe coopératif Mondragon en France



La « Mecque » du coopératisme mondial, le **Groupe coopératif Mondragon**, du pays Basque espagnol, désinvestit et investit avec des entreprises françaises.

Sa branche distribution, **Eroski**, vient de céder 86 hypermarchés, 22 stations services et 8 galeries marchandes à Carrefour.

En sens inverse, sa branche ascenseurs, **Orono**, leader européen, vient d'acquérir l'entreprise française Sealift Côte d'Azur.

Le gouvernement lance les "Contrats à impact social"



« **Faire grandir de nouvelles solidarités en France** », telle est l'ambition des "**Contrats à impact social**" annoncés par **Martine Pinville**, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire :

« *Les contrats à impact social permettent de mener des programmes innovants, de prévention sociale, pour apporter des réponses nouvelles à des défis tels que l'exclusion, les addictions ou bien encore la dépendance. Grâce à ce mécanisme, un acteur social, une association par exemple, pourra faire financer un programme de prévention par un investisseur privé, qui sera lui-même remboursé sur la puissance publique uniquement en cas de succès. Un contrat peut porter par exemple sur un programme d'accompagnement de mères célibataires en difficultés ou de réduction du taux de récidive de détenus à leur sortie de prison.*

Le contrat à impact social s'inscrit dans la politique générale du Gouvernement de développement de l'économie sociale et solidaire et fait l'objet d'un appel à projet permanent du 16 mars 2016 au 31 mars 2017, et bénéficie ainsi d'un cadre juridique sécurisé et transparent.

C'est une mesure de progrès, une mesure qui donne plus de moyens aux acteurs sociaux pour agir et une mesure qui apporte plus de solidarité au sein de la société. »

>>> Information – candidatures : contrat_impactsocial@finances.gouv.fr

Application de la loi ESS : l'Assemblée Nationale s'en préoccupe



La commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale a adopté le rapport d'application de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

La loi a permis de valoriser le secteur et créé de nouveaux outils permettant son développement. Mais les textes d'application ont tardé à être publiés, jusqu'à début 2016.

Le rapport insiste sur la nécessité de faire de l'ESS une priorité politique. Or des inquiétudes s'expriment sur les financements et la mise en œuvre territoriale de la loi semble retardée par la réorganisation des régions. (Lire l'article de Michel Abhervé dans les présentes Brèves)

>>> Accéder au rapport : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3557.asp>

Site gouvernemental dédié à l'économie sociale et solidaire

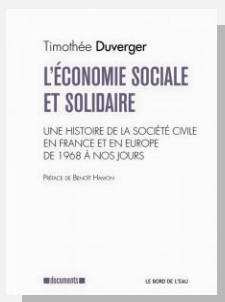


Portail co construit avec les acteurs de l'ESS, ce nouvel outil est conçu pour les aider à mieux se connaître, à se donner les moyens de se rencontrer, d'échanger et de s'entraider. Il s'adresse également aux jeunes et moins jeunes qui souhaitent travailler dans ce secteur de l'économie.

Il est construit autour de 6 rubriques : Découvrir / Se faire accompagner / Se former / Se faire financer / S'engager / Se développer.

>>> Pour en savoir plus : <http://www.esspace.fr/>

Histoire de l'Economie Sociale et Solidaire



Le nouvel ouvrage de **Timothée Duverger** « **L'économie sociale et solidaire. Une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours** » sortira le 22 avril 2016. Très attendu et déjà considéré comme un ouvrage de référence, il est préfacé par **Benoît Hamon**, ancien ministre en charge de l'ESS.

(Editions du bord de l'eau)

Timothée Duverger est Docteur en histoire contemporaine, spécialiste des alternatives, chargé de cours à l'IEP de Bordeaux

<http://ess.hypotheses.org/289>

Les initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire



L'association **Les Rencontres du Mont-blanc** recense depuis plusieurs années les initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire du monde entier. Ainsi, tous les mercredis, elle vous donne rendez-vous sur son site internet et sur les réseaux sociaux pour lire [l'initiative de la semaine](#).

Vous y découvrirez un panel d'actions, initiatives et projets qui œuvrent à donner vie et sens à la diversité que représente l'Economie Sociale et Solidaire dans nos sociétés.

Vous souhaitez participer et faire part de vos projets, propositions ou remarques ?

>>> [écrivez-nous !](#)

Retour sur le 7^{ème} Forum International des Dirigeants de l'Economie Sociale et Solidaire

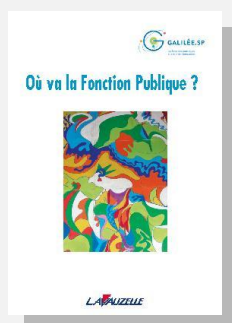


Les Rencontres du Mont-Blanc ont fêté leurs 10 ans lors du 7^{ème} Forum International des Dirigeants de l'ESS qui s'est déroulé en novembre dernier à Chamonix-Mont-Blanc, France. (**Alain Arnaud**, président du CIRIEC y a activement contribué).

Nous vous proposons de revenir sur les échanges qui ont eu lieu lors de l'évènement à travers la [restitution des ateliers](#) et les [vidéos des sessions plénières](#).

Découvrez également la revue de presse du Forum en cliquant [ici](#) !

Où va la Fonction Publique ?



« Vous êtes agent public ou fonctionnaire ? Vous êtes utilisateur du service public ? Vous êtes artisan ? Vous êtes au chômage ? Syndicaliste ? Votre oncle était cheminot ou votre tante était institutrice ? Vous êtes aide-soignante en CHU ou infirmier en EPAD ? Vous êtes étudiante et souhaitez devenir commissaire de police ? Vous êtes retraité et gardez vos petits-enfants ? Prof de musique ou webmaster ? Vous êtes en questionnement ?

Dans vos mains, vous avez le ticket d'entrée pour participer à la nouvelle aventure du service public. Vous ne vous y attendiez peut-être pas, pourtant elle est déjà en marche ! **Galilée.sp** en témoigne après avoir réalisé une étude rigoureuse. Ayant puisé à la source, nous avons apprécié, chez les fonctionnaires, engagement, travail, créativité, audace, envie d'avancer autrement au service du public.

Pour libérer l'énergie bloquée par les censures du système et les oiseaux de mauvais augure, Galilée.sp fait des préconisations pour accompagner ce mouvement qui nous concerne tous, et met en place des ateliers créatifs ouverts à tous. »

>>> [Editions Lavauzelle](#)

>>> [GALILEE.SP \(Think Tank\)](#)

ESS: mode d'emploi à usage des régions



L'Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques (Avisé) et l'Association des Régions de France (ARF) ont publié, avec le soutien de la Caisse des Dépôts, un mode d'emploi de **"l'économie sociale et solidaire en région"**.

L'objectif est de : " Placer l'ESS au cœur des politiques et actions des régions pour un impact positif sur le développement socio-économique des territoires et l'emploi social" (A noter qu'entre 2010 et 2015, 19 régions ont intégré un volet ESS dans leur schéma régional de développement économique et 13 ont élaboré des plans d'actions dédiés à l'ESS)

La publication propose un panorama de l'ESS, et un argumentaire en faveur de politiques régionales de soutien à l'ESS (Rappelons que les loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 et la loi Notre de 2015 encouragent la prise en compte de l'ESS dans les politiques régionales).

Les leviers d'actions mis en avant pour agir en faveur de son développement :

- sensibiliser et appuyer la structuration des réseaux,
- soutenir la création des entreprises sociales,
- encourager les démarches de coopération économique,
- accompagner l'innovation sociale,
- développer les démarches d'achats socialement responsables.

>>> Pour en savoir plus: <http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/essenregionsweb.pdf>

Ressourc'ess



L'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République) lance, en collaboration avec des enseignants et des professionnels de l'ESS, « **Ressourc'ESS** » : un portail de ressources pédagogiques pour enseigner l'ESS.

>>> [Lire la suite](#)

Collectivités territoriales / associations : reconstruire le partenariat



En partenariat avec **Associathèque** et le **Mouvement associatif**, le magazine **La Gazette** vient de publier un dossier spécial « Collectivités territoriales et associations : reconstruire le partenariat » à destination première des collectivités territoriales.

"Depuis plusieurs années, les relations entre associations et collectivités territoriales connaissent une profonde mutation. D'abord par l'ampleur de la baisse des financements publics aux associations, ensuite dans les relations que ces partenaires historiques entretiennent. Délaissant le mode classique de la subvention, les collectivités territoriales privilégient de plus en plus le recours à la commande publique. Les associations se retrouvent alors en concurrence avec de nouveaux intervenants, fragilisant tout un secteur et des dizaines de milliers d'emploi. Les rapports se succèdent pour avancer des propositions permettant au secteur associatif de jouer tout son rôle."

>>> Consulter le magazine : [cliquer ici](#)

AGENDA

"Soutenabilité" des territoires



La [Chaire interuniversitaire et interdisciplinaire en économie sociale et solidaire et soutenabilité du territoire de la Région Nord-Pas-De-Calais Picardie](#), en partenariat avec l'*Institut Godin*, Centre de transfert en Pratiques solidaires et Innovation sociale, organise son premier atelier doctoral le 22 avril 2016 à la MESHS (Lille) sur la thématique des initiatives solidaires, des initiatives collectives, de la participation, de la soutenabilité des territoires.

Ce premier atelier doctoral s'adresse aux étudiants de master, aux doctorants et aux post-doctorants porteurs de questionnements de recherche. Sortant des schémas classiques de formation et de recherche, cette journée souhaite participer à l'émergence sur la région Nord Pas-de-Calais Picardie d'un espace de réflexion et de discussion collectif pour permettre aux jeunes chercheurs de présenter des recherches plus ou moins abouties autour de l'ESS, et de pouvoir ainsi en discuter avec des personnes issues d'universités et de disciplines différentes. Cet atelier doctoral est par ailleurs ouvert aux étudiants et aux doctorants issus d'autres régions et sensibilisés à ces problématiques.

La journée sera organisée en deux temps :

- une matinée de débats en plénières sur la thématique "La posture du chercheur territorial : Méthodologies et engagements" ;
- une après-midi en ateliers thématiques pour discuter des recherches en petit collectif.

>>> http://www.meshs.fr/page/initiatives_solidaires_et_soutenabilite_des_territoires..2016-04

Soirée-débat autour de Thierry Beaudet



« [ESS sans langue de bois : un nouveau projet mutualiste à venir ?](#) » sera le thème de la Soirée-débat que le Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale (**CJDES**) organise, le 14 avril 2016 à Paris, autour de **Thierry Beaudet**, candidat à la présidence de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et président de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale.

« En juin 2016, un changement important aura lieu au sein de l'économie sociale et solidaire. Un nouveau Président sera élu à la tête de la Mutualité Française. Alors que les mutuelles du Code de la mutualité traversent une année chargée avec l'entrée en vigueur de la directive européenne Solvabilité II et la généralisation de la complémentaire santé dans le secteur privé, que le mouvement mutualiste au sens large vit de profondes mutations avec la disparition du Gema et la création d'une chambre française de l'assurance, le mouvement des mutuelles du Code de la mutualité devra conforter ses positions tout en se modernisant.

Succédant à Etienne CANIARD, Président de la FNMF depuis 2010, le nouveau Président n'aura pas la tâche facile et devra accompagner cette modernisation du mouvement. Seul candidat déclaré à ce jour, Thierry BEAUDET accepte de venir répondre à nos questions, à vos questions sur son programme, l'ambition qu'il projette pour les mutuelles.

Gouvernance en danger, égalité femmes/hommes, place des jeunes, concentration du mouvement mutualiste, relations avec les autres acteurs de l'ESS, RSE, exemplarité sociale et rôle d'employeur, refonte du Code de la mutualité, le CJDES aura à cœur d'interpeller l'unique candidat sur les sujets qui font débat. »

>>> [S'inscrire](#)

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général :
économie publique, économie sociale et économie paritaire

Ses travaux se réalisent à travers
des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par
Alain Arnaud

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



"Brèves du CIRIEC-France" Lettre mensuelle électronique éditée par le CIRIEC-France

Directeur de la publication : Alain Arnaud



Rédaction : Marcel Caballero



Si vous souhaitez
contribuer à alimenter les *Brèves du CIRIEC-France*

▽
marcel.caballero@club-internet.fr

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Ils peuvent être reproduits librement avec indication de la source